



Centre des Femmes West Island
West Island Women's Centre

MANUEL DES PARTICIPANTES
9^e ÉDITION

Mise à jour, juillet 2024

**Au service de l'Ouest-de-l'Île et ses
environs depuis 1975**

LOCATIONS:

Pointe-Claire: 11, Avenue Rodney, Pointe-Claire QC H9R 4L8
(Entrée par le stationnement sur l'avenue Vincennes. de l'autre côté de l'édifice)

Pierrefonds: 4902, Boul. Saint-Charles,
Pierrefonds QC H9H 3E3

Contact:

Téléphone: 514-695-8529

Courriel: womenscentre@wiwc.ca

Site web: www.wiwc.ca Facebook:

facebook.com/westislandwomenscentre

ADHÉSION

Toutes les femmes intéressées à s'inscrire aux cours du WIWC doivent d'abord devenir membres. **Notez :** Nos programmes Initiatives Communautaires (gratuits) ne nécessitent pas d'adhésion pour s'inscrire.

Validité : L'adhésion est valide de septembre à août de l'année suivante.

Frais : Payables une fois par an lors de l'inscription et non remboursables.

Âge : Minimum 12 ans.

Exigence de bénévolat : 2 heures par an au WIWC.

Droits : Droit de vote à l'Assemblée Générale Annuelle et aux réunions spéciales.

Obligations : Se conformer aux politiques, règlements et code de conduite du WIWC.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les enfants ne sont pas admis dans les cours pour adultes (sauf pour l'allaitement).
- Il n'est pas permis de laisser les enfants sans surveillance dans l'édifice ou de les déposer et de partir.
- Service de garde gratuit disponible pendant la journée mais pas le soir.
- Stationnement gratuit disponible; respectez les panneaux de stationnement et évitez de bloquer les allées.
- Pas de bottes d'hiver dans le gymnase/salles de classe.
- L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant les cours.
- Le matériel de gym doit être nettoyé après utilisation.
- Le site de Pointe-Claire n'est pas accessible en fauteuil roulant ou avec un déambulateur.

INSCRIPTION

Les participants doivent s'inscrire séparément pour chaque session (automne, hiver, printemps).

- **Procédure** : En ligne via AMILIA, première arrivés, première servie. Inscription en personne disponible sur rendez-vous.
- **Service de garde** : Inscrivez-vous pour le service de garde lors de l'inscription au cours/programme.
- **Frais** : Certains cours peuvent avoir des frais supplémentaires pour les produits consommables.
- **Présence** : Vous devez être inscrit au cours/programme pour y assister, aucune invitée n'est permise.
- **Inscription en personne** : Pas plus de deux inscriptions acceptées par personne.
- **Classes identiques** : Si des classes identiques sont disponibles, vous devez assister à celle sélectionnée lors de l'inscription.

Avis important : Lorsque vous vous inscrivez, vous réservez une place que quelqu'un d'autre pourrait avoir besoin. Nous vous demandons de vous engager à participer aux cours/programmes. Si vous ne pouvez pas assister, veuillez en informer l'instructeur ou le Centre.

INSCRIPTION TARDIVE

Les inscriptions tardives sont acceptées à condition qu'il y ait de la place dans les cours/programmes demandés. **Veillez noter que les frais de cours ne sont pas calculés au prorata sauf si vous êtes inscrite sur la liste d'attente.**

PAIEMENT DES COURS

- **Méthodes** : Carte de crédit, chèque ou espèces.
- **Chèques** : Doivent être datés du jour courant, libellés à l'ordre de W.I.W.C. Aucun chèque de banque étrangère ne sera accepté.
- **Chèques retournés** : Frais reportés au membre plus des frais administratifs.

PROGRAMME DE SUBVENTION

Les femmes rencontrant des difficultés financières peuvent demander une exemption de frais **pour jusqu'à trois cours de leur choix**, à condition qu'il y ait de la place dans le cours et qu'il n'y ait personne sur la liste d'attente (par session).

- **Frais d'adhésion** : Peuvent être symboliques ou annulés selon les circonstances financières.
- **Comment postuler** : Fournir de la documentation au bureau du WIWC. Pour plus de détails, contactez notre coordinatrice des programmes à programming@wiwc.ca ou appelez le 514-695-8529.

COURS POUR ENFANTS

- Veuillez-vous assurer que votre enfant atteindra l'âge minimum requis pour le cours au cours de la session. (Les exceptions sont notées dans les descriptions de cours.)
- Un grand-parent ou le père peut accompagner l'enfant au cours, mais la mère ou le tuteur légal doit être le membre inscrit.
- Seuls les enfants inscrits peuvent assister aux cours. Veuillez ne pas amener un frère ou une sœur au cours de votre enfant qui est inscrit.

SERVICE DE GARDE

Notre service de garde gratuit est disponible pour les membres et les participantes aux programmes communautaires. Le service de garde **en semaine** est destiné aux enfants de moins de 6 ans et **les fins de semaine** jusqu'à l'âge de 8 ans.

Les enfants doivent être inscrits à l'avance ou des frais de garde occasionnelle (5 \$) s'appliqueront.

Inscription à la garde occasionnelle

Les membres et les participants aux programmes communautaires dont les enfants ne sont pas des utilisateurs réguliers peuvent bénéficier du service de garde de manière occasionnelle (par exemple, les journées pédagogiques). **L'inscription est requise** 24 heures à l'avance.

- **Comment s'inscrire** : Veuillez envoyer un courriel à childcare@wiwc.ca et fournir le nom et l'heure du cours ainsi que le nom et l'âge de votre enfant. Si des places sont disponibles, vous recevrez un lien pour payer les frais de 5 \$.
- **Formulaire de décharge** : À l'arrivée, vous devrez remplir un formulaire de décharge pour la garde occasionnelle.

Informations importantes

- **Inscription aux cours** : Il est nécessaire de s'inscrire pour la garde d'enfants pour chaque cours auquel vous assistez.
- **Annulations** : Si vous n'avez pas besoin de garde d'enfants pour une raison quelconque, veuillez envoyer un courriel à childcare@wiwc.ca 24 heures à l'avance. Tout membre qui oublie d'envoyer un courriel pour annuler sera demandé à faire un don de 2,00 \$ par enfant par cours.
- **Arrivée et ramassage** : Veuillez arriver pour le service de garde 5-10 minutes avant votre cours et récupérer votre enfant immédiatement après la fin de votre cours.
- **Fournitures** : Apportez un sac jetable avec les articles dont votre enfant aura besoin pendant la garde (couche, lingettes, vêtements de rechange, biberon, collation ou sucette). Prière de tout étiqueter.
- **Santé** : Les enfants ayant de la fièvre, une éruption cutanée, un nez qui coule, une toux ou un rhume ne doivent pas être amenés à la garde.
- **Allaitement** : Les mères qui allaitent peuvent choisir d'être appelées depuis leur cours pour allaiter dans la salle de garde ou faire amener leur enfant à elles. Les membres suivant un cours de conditionnement physique sont encouragés à allaiter dans la salle de garde pour le confort de l'enfant.
- **Allergies** : La garderie est sans arachides/noix. Les noix ne sont pas autorisées.
- **Sièges d'auto** : Les bébés seront retirés de leurs sièges d'auto pendant la garde.
- **EpiPen** : Les membres dont les enfants utilisent un EpiPen doivent remplir un formulaire de décharge permettant au gestionnaire et aux travailleurs de la garde d'administrer l'EpiPen si nécessaire.

Pour plus d'informations, veuillez envoyer un courriel à childcare@wiwc.ca.

DROITS ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTES

Les participantes du WIWC ont des droits et des responsabilités, notamment :

- **Respect** : Tout le monde a droit à être traité avec respect.
- **Jouissance égale** : Tout le monde peut bénéficier des activités du WIWC de manière égale.
- **Environnement de soutien** : Favoriser la croissance personnelle et le soutien mutuel.
- **Respect de la propriété** : Prendre soin de la propriété et de l'équipement du WIWC.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

REMBOURSEMENTS POUR RAISONS MÉDICALES

La politique de remboursement du WIWC pour raisons médicales est la suivante :

Un membre peut demander un remboursement pour raison médicale pendant la session en cours. Le membre doit contacter le bureau et fournir un avis écrit concernant le remboursement médical pour compléter le processus de remboursement. Le membre recevra un remboursement au prorata et aucun frais administratif ne sera appliqué. Le WIWC se réserve le droit de demander une note du médecin.

REMBOURSEMENTS NON MÉDICAUX

La politique de remboursement non médical de WIWC est la suivante :

- La semaine (du lundi au vendredi) précédant le début de la session, le comité de programmation décidera s'il y a suffisamment d'inscriptions pour que les cours puissent avoir lieu. Pour cette raison, il n'y a pas de remboursement la semaine (du lundi au vendredi) précédant le début de la session, à moins que quelqu'un sur la liste d'attente ne prenne votre place.
- Avant cette période, un remboursement peut être demandé.
- Après le début des cours, un remboursement au prorata peut être obtenu uniquement si votre place peut être prise par quelqu'un sur la liste d'attente.
- Aucun remboursement n'est possible après la troisième semaine de cours.

Des frais administratifs de 10 dollars sont appliqués à tous les remboursements.

Pour toute demande de remboursement, veuillez envoyer un courriel à programming@wiwc.ca pour obtenir le formulaire de demande de remboursement.

Dates de remboursement

Calendrier	Session d'automne 2024	Détails	Remboursement des frais administratifs
De l'inscription jusqu'à 2 semaines avant le début de la session (du lundi au vendredi, de 9h à 15h)	Jusqu'au 30 août	Remboursement complet Les remboursements ne sont pas effectués la fin de semaine	10 \$
1 semaine avant le début de la session (du lundi au vendredi, de 9h à 15h)	Jusqu'au 2 septembre	Aucun remboursement durant cette semaine sauf si quelqu'un sur la liste d'attente ne prend votre place	10 \$
Après le début des cours		Au prorata si quelqu'un sur la liste d'attente prend votre place	10 \$
Après 3ème cours		Aucun remboursement	

BÉNÉVOLAT - CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

- **Garde d'enfants** : Service de garde gratuit pendant les heures de bureau lorsque vous faites du bénévolat. Veuillez respecter les heures de dépôt/récupération. Contactez la responsable de la garde d'enfants à l'avance pour vous assurer que des places sont disponibles avant d'amener votre enfant.
- **Confidentialité** : Les bénévoles devront signer un accord pour assurer la confidentialité de toute information personnelle et confidentielle.

PROGRAMME D'INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Le Centre offre des programmes communautaires gratuits pour que les femmes et leurs enfants puissent en profiter tout au long de l'année (par exemple, groupes de jeux, cours de langues, etc.). Ces programmes ne nécessitent pas d'adhésion payante pour participer.

Pour être juste envers les participantes sur les listes d'attente, nous apprécierions que vous vous engagiez à assister régulièrement à chaque activité. Si vous ne pensez pas pouvoir assister régulièrement, veuillez laisser la place à quelqu'un d'autre pour qu'elle puisse s'inscrire et obtenir le soutien dont elle a besoin.

Avis important : Les participantes qui ne fréquentent pas un programme d'initiatives communautaires pendant 2 semaines consécutives et n'en n'ont pas informé la coordinatrice à l'avance verront leur inscription automatiquement annulée.

Il incombe aux participantes de contacter la coordinatrice du programme d'initiatives communautaires par courriel (outreach@wiwc.ca) avant ou immédiatement après l'absence, si elles souhaitent maintenir leur inscription. Après examen de la cause de l'absence (maladie, voyage, urgence familiale imprévue, etc.), le Centre décidera de maintenir ou non la participante inscrite au programme.